

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Comité du  
SYNDICAT MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DES AM

Séance du 25 OCTOBRE 2000

Objet : L'an deux mille et le vingt-cinq Octobre  
à dix-sept heures trente

Achat de Matériel  
Informatique

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean THAON

MM10/05 Présents ou représentés :

MM. THAON, BALDINI, BARBIER, DAVID, DUHALDE, FRERE, LORENZI, MARY, OLLIE, PASCAL, REGHEZZA, SENECA, VICTOR, ET JANIN.  
MMES BELLON, DALMASSO, FAVARO, FLAVIN-COHEN, FORESTIER.

Le Président informe l'assemblée que la gestion informatique de l'Ecole Départementale de Musique des A.M. (fichiers élèves, professeurs, matériel, emplois du temps, etc...) s'effectuent depuis 1990 sur un logiciel "Q&R" fonctionnant en réseau sur DOS. A cette époque, l'étude et la mise en oeuvre de cet outil de gestion avaient été réalisées par le service informatique du Conseil Général.

Aujourd'hui, l'Ecole Départementale est confrontée à de graves problèmes de vétusté (panne à répétition du matériel, impossibilité de trouver des pièces de rechange, absence de suivi des logiciels utilisés, etc...).

Il conviendrait de remplacer ce logiciel par un autre plus performant et, dans un souci de perfectionner le service, de remplacer le matériel informatique devenu obsolète (7 postes et le réseau). Des études en cours nous permettent de prévoir une dépense de l'ordre de 300 000 F. Le Président propose de solliciter des aides financières auprès de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général.

Où l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, le Comité :

- 1/ approuve la réalisation de cette opération,
- 2/ sollicite des aides financières et techniques auprès de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général,
- 3/ charge le Président d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.  
Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,  
Jean THAON

